



TRÉSOR
DE LIÈGE

TRÉSOR DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

ipost
PB-PP
BELGIË(N)-BELGIQUE

P405108 – Bureau de dépôt Liège X – Éditeur responsable : 6 rue Bonne-Fortune, 4000 Liège.

Numéro 57 – décembre 2018



Bulletin trimestriel du Trésor de Liège



TRÉSOR
DE LIÈGE

Adresse de la rédaction :
Trésor de Liège
6 rue Bonne-Fortune – 4000 Liège (Belgique)
Tél. : + 32 (0) 4 232 61 32
info@tresordeliege.be – www.tresordeliege.be

Comité de rédaction :
Alexandre Alvarez, Denise Barbason, Marc Bouchat, Marie-Cécile Charles, Flavio Di Campli,
Georges Goosse, Julien Maquet, Frédéric Marchesani, Thérèse Marlier, Michèle Mozin-Bodson,
Christine Renardy et Anne Thys.

Mise en pages : Fabrice Muller.

Édition et coordination scientifique : Philippe George.

ISSN : 2295-6751

Votre soutien est primordial. Déductibilité fiscale à partir de 40 € par an (ou un ordre permanent mensuel de 3,50 €) versé via le compte de la Fondation Roi Baudouin (BE10 0000 0000 0404 – BIC : BPOTBEB1) avec la mention structurée obligatoire 127/9679/00001.

En remerciement de votre soutien, vous recevrez gratuitement le trimestriel Trésor de Liège et vous serez invités à toutes les activités du Trésor.

Imprimé avec le soutien de



SOMMAIRE

<i>Éditorial</i>	1
<i>À propos d'une plaquette émaillée mosane du XIIIe siècle, L'offrande de Melchisédech, Jean-Claude GHISLAIN</i>	3
<i>Entre l'histoire et la science, Le bois de la Croix après l'an mil, Georges KAZAN</i>	5
<i>L'installation des religieux français dans le diocèse de Liège entre 1901 et 1908, deuxième partie, Jean-Baptiste MUREZ</i>	20
<i>Les pierres de la couronne de Namur, début des analyses gemmologiques, Yannick BRUNI, Frédéric HATERT et David STRIVAY</i>	22
<i>Conférences du Trésor de Liège</i>	24



ENTRE L'HISTOIRE ET LA SCIENCE

Le bois de la Croix après l'an mil

Georges KAZAN, Attaché scientifique à l'Université de Turku (Finlande)
et co-Directeur du Relics Cluster de l'Université d'Oxford

Dans un précédent article¹, nous avons proposé, selon les sources anciennes et les témoignages des vestiges survivants, qu'il est probable que la relique principale de la Sainte Croix fut un morceau de bois mesurant environ 50 cm de long, découvert à Jérusalem sous un temple romain construit vers l'an 135 au-dessus, selon Eusèbe, du tombeau du Christ (le Saint Sépulcre). Étant donné qu'au 1^{er} siècle l'historien juif, Flavius Josèphe, remarque à Jérusalem le manque de bois de qualité suffisant pour la construction, un tel morceau de bois pourrait bien dater du 1^{er} siècle.² Il est même possible que ce fut une relique vénérée par la communauté judéo-chrétienne avant son expulsion par les Romains vers l'an 135.

Le premier récit existant qui décrit l'Invention de la Croix par Hélène, la mère de Constantin, est celui d'Ambroise, qui date de l'an 395.³ Il est possible qu'il fut précédé par l'Histoire Ecclésiastique de Gélase de Césarée (une source perdue, attestée dans les ouvrages d'auteurs postérieurs). Cette tradition nous informe que le Bois de la Croix fut découvert à Jérusalem pendant la construction d'un ensemble de bâtiments chrétiens sur les lieux supposés de la Passion du Christ et de son ensevelissement. Ces bâtiments comprenaient une basilique épiscopale, le Martyrium, commencée vers 325 par l'empereur Constantin et consacrée le 14 septembre 335. Suite aux récits des Évangiles sur la Crucifixion, le premier à faire mention de l'existence du Saint Bois est Cyrille, prêtre au Saint-Sépulcre et ensuite évêque de Jérusalem (ca. 350 – 386). Une lettre attribuée à celui-ci prétend que la relique fut découverte à Jérusalem pendant le

règne de Constantin (empereur de 324 à 337). Dès le 4^e siècle, une fête annuelle à Jérusalem célébrait, le 14 septembre, la découverte de la Croix et la consécration de ces bâtiments chrétiens. Hélène visita Jérusalem vers 326, et mourut vers 328.⁴ Il est donc possible que le Saint Bois fut trouvé au début de ces travaux, lorsqu'on dégagait le chantier, et qu'Hélène ait assisté à cette découverte.

Étant donné que Cyrille, le premier à signaler l'existence du Saint Bois, fut l'oncle de Gélase de Césarée et qu'il a mis la Croix au sommet de sa théologie et au centre de la liturgie stationnale de Jérusalem (qu'il a lui-même développée), certains ont même suggéré qu'il fut lui-même à l'origine de l'élaboration de la légende de l'invention de la Vraie Croix.⁵ De plus, les sources postérieures répétant la tradition de l'Invention de la Croix par Hélène ne présentent pas précisément les mêmes faits.⁶ Par exemple, selon Ambroise, la relique fut identifiée par la découverte simultanée du Titulus – l'écriteau qui, selon les évangiles, fut attaché en haut de la Sainte Croix à la Crucifixion, identifiant le Christ comme Iesus Nazarenus, Rex Iudaeorum (Jésus le Nazaréen, Roi des Juifs, ou bien des Judéens). Selon la plupart des sources du V^e siècle, par contre, bien que le Titulus fut découvert, il a fallu que le Saint Bois produise aussi un miracle pour confirmer son authenticité. Ces différences comprennent aussi le lieu précis de l'Invention – certaines sources indiquent que le Saint Bois fut trouvé près du Golgotha, d'autres placent cette découverte près de ou à l'intérieur du Saint Sépulcre. De plus, bien qu'en 384

Jérusalem ne pouvait exposer à la vénération qu'un seul morceau du Saint Bois, tous les récits de l'Invention de la Croix par Hélène décrivent trois croix entières. Selon Wilkinson, le fait que la Croix ne semble apparaître dans nos sources écrites qu'après la mort d'Eusèbe vers 339, indiquerait que la découverte du Saint Bois eut plutôt lieu vers le 14 septembre 347, date de la consécration de l'église de la Résurrection, la rotonde qui abritait le Saint Sépulcre, située derrière la basilique principale. Cette hypothèse rendrait donc impossible l'Invention de la Croix par Hélène.

C'est tôt après la consécration de l'Église de la Résurrection en 347, que des parcelles du Bois furent disséminées partout dans le monde romain en tant que cadeaux privilégiés de l'évêque de Jérusalem alors qu'il gardait la relique principale en toute sécurité. Ces fragments ont ensuite été divisés, circulant à travers les réseaux politiques et religieux de l'Empire, pour servir tant à la dévotion personnelle qu'à la consécration d'autels. Jérusalem fut considérée comme l'épicentre du culte de cette relique dominicale jusqu'à son enlèvement par les Perses en 614. C'est Byzance qui, en récupérant le Saint Bois, ravit sa place. Par contre, la tradition de distribuer des reliques du Saint Bois était alors déjà établie à Constantinople, à la suite de l'arrivée en 565 d'une autre relique miraculeuse de la Sainte Croix, obtenue d'Apamée en Syrie : il s'agissait d'une très grande parcelle de la relique de Jérusalem, mesurant à peu près une coudée de long (environ 47 cm), qu'un homme de Syrie aurait enlevée en secret de la ville sainte.⁷

Dès le iv^e siècle, selon nos hypothèses, on divisa le Bois en prélevant des coupes fines en longueur pour que la relique garde autant que possible son apparence originale. Selon notre article précédent, c'est pour cette raison que les reliques d'origine byzantine connues de nos jours ne dépassent généralement pas 5 mm d'épaisseur, mesurant au maximum 21 cm de long. Les plus anciennes reliques du Saint Bois qui existent en Occident, celles de la *Crux Vaticana* au Trésor de Saint-Pierre du Vatican, et, la partie supérieure de celle

de l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers (selon la tradition ancienne des moniales) se ressemblent et apparaissent assez modestes de taille.

Avant les croisades, les reliques du Saint Bois distribuées par l'Église de Rome par Grégoire le Grand (590-604) et ses successeurs, consistaient seulement en de petits éclats de bois. La relique principale de Rome était assez petite de taille, redécouverte vers 690 dans un reliquaire en forme de croix dorée de style byzantin. Rome continua à chercher et à recevoir de Jérusalem et de Constantinople des reliques de la Sainte Croix jusqu'à la fin du Moyen Âge. Cela donne l'impression que l'Église de Rome ne possédait pas la relique du Saint Bois en quantité, et donc prenait grand soin de sa conservation, n'en prélevant que d'infimes esquilles.

À première vue, les dons de reliques de la Croix furent plutôt rares jusqu'à la fin du xi^e siècle, quand le pape Urbain II commença à en distribuer à de nombreuses occasions, consacrant des autels à travers la France avant la Première Croisade. Bien que l'on ne connaisse pas la provenance de ces reliques, l'Empire byzantin est une source d'approvisionnement vraisemblable⁸. L'ère des Croisades marque aussi un développement de la tradition reliant la relique de la Croix à Rome. La présence du *Titulus* à la basilique de Santa Croce in Gerusalemme est datée grâce au sceau du Cardinal Gerardo Caccianemici, le futur pape Lucius II (1144-1145), sur la châsse de cette relique. Il semble probable que cela date de la rénovation de Santa Croce par ce cardinal, lorsqu'il en était responsable : c'est aussi à cette période (vers 1100) qu'apparaît le premier récit de la tradition selon laquelle l'impératrice Hélène aurait amené une relique de la Croix à Rome (bien que celle-ci fut déposée non pas à Santa Croce mais au Latran)⁹. Selon une étude scientifique italienne à l'Université « Roma Tre », qui a daté le *Titulus* par le radiocarbone de la période 980-1146, l'objet serait une copie d'une relique plus ancienne (qui apparaît à Jérusalem dans les récits de pèlerins du iv^e au vi^e siècles et ensuite disparaît), ou une icône religieuse, servant seulement à évoquer l'apparence de cet objet¹⁰. En tout cas, lors de sa



Titulus Crucis, bois de noyer, 25 x 14 x 2,6 cm, 687 g,
Rome, Basilique Santa Croce in Gerusalemme

L'objet a été longuement supposé représenter une partie (environ d'un tiers) de l'écriteau qui, selon les évangiles, fut attaché en haut de la Sainte Croix à la Crucifixion, identifiant le Christ comme *Jesus Nazarenus, Rex Iudaeorum* (Jésus le Nazaréen, Roi des Juifs / des Judéens). L'Évangile de Jean (19, 20) note en grec que cette inscription (Ἰησοῦς ὁ Ναζωραῖος ὁ βασιλεὺς τῶν Ἰουδαίων) fut faite en trois langues : l'hébreu, le latin et le grec.

Inscription de trois lignes sur une face : la première est presque entièrement détruite; la deuxième est écrite en alphabet grec recto-verso et la troisième aussi recto-verso en alphabet latin.

On a proposé que l'écriture du revers imite l'hébreu (écrit de droite à gauche), et que l'inscription principale soit celle en latin (*ERSUNIRAZANI*, pour *I. NAZARINUS RE*) à cause que l'inscription grecque est une simple transcription du latin, et non pas la version décrite en grec par saint Jean. Une étude paléographique avait conclu que ces inscriptions dateraient du I^{er} au IV^e siècle de notre ère, et que cet objet serait probablement authentique. L'analyse scientifique italienne de Bella et Azzi (2002) a, par contre, daté l'objet aux années 980-1146, proposant qu'elle soit la copie d'une relique authentique. L'objet est exposé à Santa Croce parmi les autres reliques de la Passion, et représente pour les fidèles un souvenir important de la Crucifixion.

D'après M. Hesemann, *Die Jesus-Tafel*, Fribourg, 1998 et http://michaelhesemann.info/data/kundendaten/262923/Titulus_Crucis.jpg. Voir aussi notre note 10.

redécouverte en 1492 à la suite de travaux de rénovation, il y eut confusion avec la relique dont parlaient les pèlerins des siècles précédents : elle y gagna sa réputation d'authenticité. C'est aussi au xv^e siècle en fait que les sources commencent à parler d'une translation des reliques de la Croix de Jérusalem à Santa Croce par l'impératrice Hélène¹¹. Toutefois, comme on le sait, l'Église romaine possédait des reliques importantes du Saint Bois dont certaines acquises très probablement dès la distribution primitive de la relique par l'Église de Jérusalem au milieu du iv^e siècle.

Suite à la prise de Jérusalem par les Croisés en 1099, nos sources précisent qu'une partie de la Sainte Croix y fut découverte et que ses reliques furent distribuées¹². Depuis lors le nombre de reliques du Bois de la Croix se multiplia rapidement en Occident. Pendant presque un siècle, avant que la relique fût volée puis, selon Jacques de Vitry, perdue par Saladin après la bataille de Hattin (1187), Jérusalem devint de nouveau un grand centre du culte du Saint Bois¹³. Des reliques byzantines très anciennes furent aussi disséminées à travers les cathédrales et les palais d'Occident après la chute de Constantinople lors de la Quatrième Croisade en 1204. À la suite de la prise de Jérusalem par les Arabes en 1244, le Royaume de Jérusalem s'éteignit lors de la prise d'Acre en 1291. Suite à la conquête de Constantinople par les Ottomans en 1453, seule des grands patriarchats de l'Empire Romain l'Église de Rome subsistait encore et représentait le dernier grand siège de la relique de la Sainte Croix dans le monde Chrétien en célébrant sa fête et en distribuant ses reliques.

On a déjà noté que probablement dès le iv^e siècle, on divisait la relique de la Croix de Jérusalem en prenant des coupes en longueur pour que la relique garde autant que possible son apparence originale. De ce que l'on peut constater à l'œil nu, l'épaisseur des reliques de la Croix de Poitiers et de la Cruz Vaticana apparaît assez modeste, tandis que d'autres reliques, comme celles distribuées par l'Église de Rome avant les Croisades, consistaient seulement en de petits éclats de bois. Même les reliques impériales du Saint Bois les plus importantes provenant de Constanti-

nople avaient une épaisseur de quelques millimètres tout au plus¹⁴. Selon notre hypothèse, la relique du Saint Bois de Jérusalem aurait été divisée au moins trois fois en longueur. Les sept parcelles du Saint Bois qui font partie de la célèbre Croix de Limbourg (Constantinople, 945-959) ne mesurent que 2mm à 4mm d'épaisseur et 17 mm en largeur. En longueur, la plus grande mesure 21 cm. On pourrait donc proposer l'hypothèse que les reliques du Saint Bois qui sont notamment plus épaisses, plus larges ou plus longues que celles-ci (surtout celles de plus d'une coudée, soit 47 cm) ne proviendraient pas des reliques vénérées jadis à Jérusalem, Apamée ou Constantinople, mais font probablement partie d'une provenance différente. Ainsi, la relique du Saint Bois conservée dans la Croix impériale à Vienne, mesure à peu près 30 cm de long et est bien plus large et plus épaisse que les reliques byzantines. La tradition selon laquelle elle fut un don de l'empereur byzantin Romanos III Argyros (1028-1034) à l'empereur Conrad II du Saint-Empire (1027- 1039) a donc été mise en cause¹⁵. La création de légendes populaires, ainsi que la confusion d'objets authentiques avec d'autres leur ressemblant, comme le cas du Titulus à Rome, et même la manipulation avérée des faits, paraît assez vraisemblable. Par exemple, la Cruz de la Victoria est une croix en bois de chêne, conservée à la cathédrale Saint-Sauveur d'Oviedo : bien qu'elle ne soit pas considérée comme une relique de la Sainte Croix, la tradition affirme que le roi Pélage des Asturies porta cette croix lors d'une bataille contre une armée musulmane en 722. Sa datation par radiocarbone a montré, par contre, qu'elle ne remonte qu'au début de x^e siècle et est ainsi contemporaine de la croix qui la contient, offerte par le roi Alfonso III en 908¹⁶. Il est donc possible que d'autres croix processionnelles ou liturgiques aient acquis une réputation de reliques de la Croix, en raison de légendes voire de miracles.¹⁷ Considérons, par exemple, la croix anglo-saxonne, datant du début du xi^e siècle, au Trésor de l'actuelle Cathédrale de Bruxelles. Comme la Cruz de la Victoria et bien d'autres croix liturgiques, elle représente des lames d'argent décorées, clouées sur une âme en chêne. Certains ont voulu y voir la relique du Saint Bois offert par

le pape Marin Ier à Alfred, roi de Wessex, en 883 ou 885. En tout cas, elle fut considérée une relique dès son arrivée dans le diocèse d'Utrecht avant 1315. Sa taille (54,9 cm de long x 27,7 cm de large) la rendrait beaucoup plus grande que les reliques les plus importantes de Jérusalem, de Rome et de Constantinople.¹⁸ Si elle est en fait une relique, elle proviendrait donc d'une tradition différente. Le contexte matériel et historique suggère que cette croix est en tout cas un objet dévotionnel majeur.

On a constaté que les reliques de la Croix les plus importantes se trouvaient à Jérusalem, avant sa conquête par les Arabes, à Apamée, à Constantinople, et à Rome, ainsi qu'à Jérusalem, au temps des Croisades. Ces lieux ont peut-être influencé non seulement la forme des reliques du Saint Bois mais aussi le style des reliquaires. De nombreux exemples existent toujours, il est donc possible de retracer brièvement l'histoire de ces objets¹⁹. Les premiers récits de l'invention du Saint Bois expliquent qu'Hélène l'a déposé dans une boîte en argent²⁰. Ces récits décrivent probablement le reliquaire qu'a vu Egérie vers l'an 384²¹. Il semble que cette châsse a été conservée au moins jusqu'à la translation de la relique à Constantinople au VII^e siècle²². À Apamée, la relique fut conservée dans une boîte en bois, revêtue d'or et de pierres précieuses, tandis qu'à Constantinople elle fut gardée dans une châsse en bois sculpté²³. Ces sortes de 'theke' (mot grec signifiant une caisse, un coffre ou un cercueil) pourraient avoir inspiré le développement d'un genre particulier de reliquaire byzantin, la staurothèque : « coffre à croix », qui deviendra populaire aux X^e et XI^e siècles. Selon un auteur du VI^e siècle, Constantin aurait aussi donné au patriarche de Constantinople une relique du Saint Bois dans une 'theke' d'or²⁴. Cette forme cuboïde, décorée de métaux précieux, se retrouve aussi dans un autre groupe de reliquaires : les autels portatifs. En 787, le deuxième concile de Nicée ordonna que l'on ne consacre plus d'églises sans reliques²⁵. Dès lors, la présence de reliques devint indispensable à la célébration de la messe.

L'usage paléochrétien d'autels portatifs est bien connu, mais dès le VIII^e siècle et surtout au IX^e siècle se développe en Orient l'emploi de l'antimension, sorte d'étoffe liturgique contenant des reliques, que l'on pouvait placer sur une table ou une surface plane lors de la célébration de la messe²⁶. En Occident, cependant, l'utilisation d'autels portatifs se développa. L'autel-reliquaire de la sandale de saint André à Trèves (977-993) est un des exemples les plus anciens. On constate que plusieurs de ces autels portatifs contiennent une relique du Saint Bois et sont donc considérés aussi comme ses reliquaires²⁷.

À Rome, on sait qu'à l'origine les reliques étaient généralement plus petites et souvent conservées dans des croix dorées décorées de bijoux. Ce style d'objet, connu sous le nom 'crux gemmata', s'est développé sous le règne de l'empereur Constantin notamment pour son usage personnel.²⁸ Il ordonna que l'on érige une croix dorée et recouverte de pierres précieuses aux basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul à Rome et peut-être aussi à la basilique du Martyrion à Jérusalem.²⁹ Le fait qu'au IV^e siècle Egérie semble décrire une telle croix au Golgotha, de même que celle-ci apparaît au VI^e siècle dans le texte du pèlerin Breviarus A (« *de auro et gemmis ornate* ») et dans la mosaïque représentant Jérusalem dans l'église de Santa Pudenziana à Rome, qui date de vers 420, n'a pas convaincu certains savants de son existence.³⁰ Par contre, si on peut se fier à la tradition que Constantin a érigé de telles croix aux basiliques principales qu'il bâtit à Rome, l'érection d'une telle croix à la basilique qu'il fit construire à Jérusalem semble suffisamment probable.³¹ Dès la fin du V^e siècle, et surtout du VI^e au VII^e siècle, des croix de ce style impérial *crux gemmata* étaient souvent choisies par l'aristocratie de l'empire et les églises de Constantinople, Rome et Jérusalem pour renfermer des reliques du Saint Bois.³² La Croix de Constantin, une croix processionnelle dorée et recouverte de pierres précieuses, apparaît dans nos sources dès 393.³³ Avant 550, on remarque que pendant les fêtes religieuses une croix semblable est portée en procession à travers la ville,

contenant des reliques du Saint Bois de Jérusalem offertes par Hélène à Constantin.³⁴ Le reliquaire impérial byzantin, la célèbre *Crux Vaticana*, offerte à l'Église de Rome par Justin II (565-574), prend la forme d'une *crux gemmata*, ainsi que la relique donnée à Radegonde en 569, selon le récit (ca. 600) de Baudonivie, moniale du couvent de Radegonde à Poitiers³⁵. En ce qui concerne la *Crux Vaticana*, on constate que le tenon qui existait à la base de l'objet au VI^e siècle, signifierait qu'il s'agissait d'une croix processionnelle, même si ce genre de croix a pu être utilisé de diverses manières³⁶. Par exemple, l'étendard militaire byzantin – le *Chrismon* –, transformé par Constantin et d'apparence cruciforme, fut adapté pour intégrer des reliques du Saint Bois déjà pendant le règne de l'empereur Maurice (582–602)³⁷. A la fin du XI^e et pendant la plupart du XII^e siècle, les Croisés du Royaume de Jérusalem suivaient cette tradition en intégrant leur relique du Saint Bois dans une croix processionnelle qui pouvait aussi servir comme étendard militaire. Ce style de croix reliquaire se développa pendant le reste de l'époque byzantine : la célèbre *Staurothèque de Limbourg* (963-985) contient une croix patriarcale, encastrée d'or, décorée de pierres précieuses, portant les noms des empereurs byzantins Constantin VII et Romanos II qui régnèrent ensemble de 945 à 959.

Depuis le IV^e siècle, ces reliquaires en forme de boîte et de croix furent utilisés, en taille réduite, comme reliquaires portatifs, fabriqués en matériaux précieux ou non. En Orient, surtout, on connaît des exemples, dès les dernières décennies du IV^e siècle, de petites boîtes de quelques centimètres de long en or, en argent et même en métaux non précieux, ornées d'une croix centrale³⁸. Vers l'an 387, Jean Chrysostome raconte que les chrétiens avaient l'habitude de porter des éclats du Saint Bois, suspendus autour du cou dans des petits phylactères en or³⁹. Quelques années auparavant, Grégoire de Nyssa avait décrit la bague reliquaire de sa sœur contenant, elle aussi, une parcelle du Saint Bois⁴⁰. Ces reliquaires porta-

tifs pouvaient contenir soit une petite parcelle de la relique, soit une relique secondaire⁴¹. Au VI^e et au VII^e siècle surtout, les pèlerins visitant le Saint Bois à Jérusalem prirent l'habitude de sanctifier des petites ampoules (*ampullae*) en terre cuite ou en métal (étain, plomb) en les posant contre la Sainte Relique⁴². Entre le IX^e et le XII^e siècle, quand les reliques principales du Saint Bois (de Jérusalem et d'Apamée) étaient vénérées ensemble à Constantinople, des phylactères, la plupart en bronze, sont produits en très grand nombre. Ces croix reliquaires contenaient des reliques secondaires, rarement des éclats du Saint du Saint Bois ou d'autres reliques, mais bien plutôt de la cire sanctifiée par contact ou de l'huile miraculeuse qu'exsudait, dès le VII^e siècle selon le récit d'Adomnan, la relique du Saint Bois⁴³. Au même moment, on produit des croix phylactères en métaux précieux pour les élites de l'état et de l'Église : en 811, le patriarche de Constantinople, Nicéphore, envoya au pape Leo III une lettre synodale accompagnée d'un phylactère en or contenant quelques éclats du Saint Bois, et en 880, son successeur, le patriarche Photios, fit de même pour Marin de Ceri lorsqu'il était émissaire papal à Constantinople⁴⁴.

Pendant la période iconoclaste (726-787 et 814-842), la croix remplaça régulièrement les icônes de saints dans l'art byzantin. De cette période datent la *Croix Beresford Hope* du Musée Victoria & Albert de Londres (une croix phylactère du IX^e siècle), la *Croix reliquaire du pape Paschale I* (817-824) aux *Musei Vaticani* de Rome, et la *staurothèque Fieschi Morgan* (début IX^e siècle) au Musée *Métropolitain* de New York. Ce sont parmi les plus anciens exemples de reliquaires décorés de plaques émaillées, un style qui fut populaire à Byzance jusqu'au XII^e siècle, imitée ensuite en Occident, surtout par les maîtres de la Meuse et de Limoges, entre le XII^e et le XIV^e siècle. Au IX^e siècle, en Occident le nombre des reliquaires en forme de phylactères pectoraux, non seulement en forme de croix, va croissant. Certains contiennent un cristal, une pierre précieuse ou une perle de verre en leur centre.

Le talisman doré de Charlemagne, à Reims, prend la forme des ampullae des pèlerins dont on a déjà fait mention. Il était à l'origine orné d'un grand saphir de chaque côté, remplacés plus tard par des perles de verre. En 927, le roi Anglo-Saxon Athelstan reçut d'Hugues le Grand, comte de Paris, une relique du Saint Bois insérée dans un cristal.⁴⁵ Cette coutume était peut-être d'origine byzantine: en 872, l'empereur byzantin Basil I (867- 886) avait envoyé à Louis II, roi de la Francie Orientale et futur empereur du Saint-Empire, une relique du Saint Bois renfermée dans un cristal et décoré d'or et de bijoux.⁴⁶ À Byzance, les reliques de la Croix étaient aussi présentées sous la forme de triptyque, qui apparaît vers la fin du x^e siècle. La Triptyque de Monopoli en argent doré et émaux en est un des premiers exemples.⁴⁷ Ce genre de reliquaires ainsi que d'autres, en Occident, pouvaient être placés dans de plus grands reliquaires, imitant parfois le style byzantin. Le Triptyque de Stavelot (1154-1158), aujourd'hui à la J. P. Morgan Collection à New York, est considéré comme le premier triptyque reliquaire fabriqué en Occident⁴⁸. Il abrite deux triptyques byzantins plus petits, où, dans l'un des deux, sont exposées des reliques du Saint Bois. De tels œuvres, faites pour abriter des reliques byzantines arrivant en Occident, ou bien des objets avec une telle attribution, s'inspiraient non seulement de la forme des archétypes byzantins mais aussi de leurs matériaux.

Selon la tradition, le célèbre Triptyque de la Sainte Croix, réalisé vers 1170 par l'orfèvre mosan Godefroid de Huy et aujourd'hui au Musée du Grand Curtius de Liège, contient des reliques du Saint Bois, de la dent de saint Vincent et du chef de saint Jean Baptiste que le roi Robert II de France (996-1031), dit le Pieux, qui recevait souvent des reliques de Byzance, avait jadis présenté au futur empereur Henri II (1014-1024), à l'époque roi de Germanie et d'Italie. Ce dernier, à son tour, a pu en gratifier l'évêque Notger de Liège pour sa collégiale Sainte-Croix en 1006. La tradition veut que ces reliques fussent insérées dans un triptyque en chêne, décoré de cuivre doré et d'émaux mosans élégants, à l'instar de ses antécédents byzantins. Philippe George, dans un article récent, a démonté cette tradition, remarquant qu'aucune référence historique n'existe et en



Talisman de Charlemagne, Reims (© Patrick Demouy).

faisant référence au démontage du triptyque par l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (IRPA) à Bruxelles⁴⁹. Seule subsiste aujourd'hui une dent de saint Vincent, peut-être parmi les reliques présentés à Henri II par Robert II pendant leur entrevue sur la Meuse mais la relique de saint Jean-Baptiste a disparu. La croix ottonienne, insérée au centre du triptyque, a fait l'objet d'une excellente analyse d'Hiltrud Westermann⁵⁰. Robert II et Conrad II, successeur d'Henri II, recevaient de l'empereur de Byzance, Constantin VIII (1025-1028), des reliques importantes du Saint Bois⁵¹. Par contre, comme le constate Philippe George, le fait que Notger avait des contacts privilégiés avec la cour ottonienne, liée directement à cette période avec les empereurs de Byzance par le mariage de la princesse byzantine Théophano à Otton II, indiquerait la provenance vraisemblable de cette relique⁵². Il est bien probable que les quatre parcelles du Saint Bois dans le Triptyque de la Sainte Croix proviendraient bien de Byzance. Leurs dimensions (environ 1 cm x 1,5 cm de long x 0,4 cm de large), ainsi que leur épaisseur minime, nous semble convenir à une telle provenance.

Le style de la plupart des reliquaires du

Saint Bois semble donc avoir été développé en Orient, surtout à Constantinople, « la Nouvelle Jérusalem », avant le ^x^e siècle, lorsque les reliques principales de la Croix y étaient conservées. Il s'agissait de simples châsses (staurothèques), de croix liturgiques, de phylactères, de triptyques et peut-être même de couronnes reliquaires⁵³.

Entre le ^x^e et le ^{xiii}^e siècle, les grands seigneurs d'Occident menèrent des croisades en Orient, rivalisant et puis conquérant l'Empire byzantin, et rapportant de nombreuses reliques précieuses. Le premier à être élu roi de Jérusalem fut Godefroid de Bouillon, duc de Basse-Lotharingie. Le duché comprenait la principauté épiscopale de Liège, où les grands maîtres orfèvres de l'art mosan se montrèrent les dignes héritiers de l'art byzantin, redéveloppant les reliquaires de la Nouvelle Jérusalem à leur propre manière, intégrant ces émaux qui en firent des chefs-d'œuvre de l'art médiéval. Certains exemples de ce riche patri-moine religieux existent encore de nos jours, comme l'autel portatif de l'abbaye de Stavelot (Liège, vers 1160), aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, la croix reliquaire dite de Solières au Grand Curtius de Liège (XII^e siècle) et la croix reliquaire émaillée (Vallée de la Meuse, vers 1160-1170), au Kunstgewerbemuseum, Berlin, ainsi que le Triptyque de Stavelot à la Morgan Library & Museum de New York, le Phylactère de la Vraie Croix (Vallée de la Meuse, vers 1160) conservé dans une collection privée à Londres et la Couronne de Liège (Liège, 1250-1275). Ces œuvres mettent en valeur non seulement des reliques d'origines et traditions différentes, mais aussi les reliquaires qui les conservent et qui souvent trouvent leur origine dans l'art byzantin, créant ainsi un cadre nouveau personnel et authentique pour le culte des reliques en Europe du nord. Les reliques du Saint Bois contenues dans de tels reliquaires proviennent de divers contextes: soit de la Jérusalem byzantine, de Constantinople, de Rome, du Royaume Latin de Jérusalem, et peut-être même d'ailleurs.

* Nous remercions Philippe George, qui a suggéré et conduit la publication de cet article en français en deux livraisons, avant et après l'an mil, et Thérèse Marlier pour la relecture attentive de la version française de cet article.

À travers les sources, l'art religieux et sans doute les reliques elles-mêmes, apparaissent aussi bien comme la continuité des traditions que comme leur réinvention artistique. La collaboration entre l'Église et la Science nous offre aujourd'hui de nouvelles connaissances sur ces témoignages matériels et nous permet d'explorer leur histoire. Cependant, quelles que soient leurs provenances, les reliques de la Sainte Croix, en tant qu'icônes de la Passion du Christ et de la foi chrétienne, occuperont toujours une place insigne dans la chrétienté.

Notes

Abbreviations: CCSL = Corpus Christianorum: Series Latina; GCS = Griechischen Christlichen Schriftsteller; GCS NF = Griechischen Christlichen Schriftsteller. Neue Folge; MGH SS = Monumenta Germaniae Historica Scriptores PG = Patrologia Graeca; PL = Patrologia Latina.

1. G. Kazan, « Entre l'histoire et la science : le Bois de la Croix avant l'an mil », Bulletin du Trésor de Liège (numéro 55, juin 2018), p. 3-9 (<http://www.tresorde-liege.be/publication/pdf/055.pdf>).
2. Josephus, La Guerre des Juifs, V: 522-523, Loeb Classical Library 210 (Cambridge MA, 1927, éd. Harvard University Press), p.164. Voir aussi J. Zias, E. Sekeles, « The Crucified Man from Giv'at ha-Mivtar: A Reappraisal », dans Israel Exploration Journal 35/1 (1985), p. 22-27 ici p. 26.
3. Ambroise de Milan, De Obitu Theodosii Oratio, 46-47, PL XVI, coll. 1401-1402.
4. J.W. Drijvers, Helena Augusta: the mother of Constantine the Great and the legend of her finding the True Cross (Leiden, 1992, éd. Brill), p. 73; J.W. Drijvers, « Helena Augusta: the Cross and the Myth: some new reflections », dans Millennium. Yearbook on the Culture and History of the First Millennium C.E. 8 (Berlin, 2011, éd. de Gruyter), p. 125-174: ici p. 139.
5. E. Cronnier, Les inventions de reliques dans l'Empire romain d'Orient (IV^e-VI^e s.) (Turnhout, 2016, éd. Brepols), p. 355-357. Pour les mentions du Saint Bois, voir Cyril de Jérusalem, Catéchèses IV.10, PG 33, col. 467-470, X.19, PG 33, coll. 685-687 et XIII.4, PG 33, col. 777): ces œuvres sont diversement datés aux années A.D. 348, 350 or 351 (J.W. Drijvers, Cyril of Jerusalem: Bishop and City (Leiden, 2004, éd. Brill), p. 56-58).
6. L'histoire de la découverte de la relique fut répétée, avec des variations, vers 402 par Rufin d'Aquilée, *Historia Ecclesiastica*, I.8, PL XXI, coll. 476-478; vers 440 par Socrates Scholasticus, *Ecclesiastica Historia*, I.17, éd. G. Hansen, GCS NF1 (Berlin, 1995), p. 56-57 et par Sozomenus, *Historia Ecclesiastica*, II.1, éd. J. Bidez, G. Hansen, GCS NF4 (Berlin, 1995), p. 49 et quelques années plus tard (mais, il semble, avant 449) par Theodoret, *Historia Ecclesiastica*, I.17, éd. L. Parmentier, rev. G. Hansen, GCS NF5 (Berlin, 1998), p. 65. Il faut noter que les sources concernant la découverte de la Croix par Hélène ne présentent pas précisément les mêmes faits, mais chacune contient des petites différences comparée aux autres. La Légende de Judas, un récit syriaque qui remonte au Ve siècle, diffère de cesci, et raconte comment la relique fut découverte grâce à un juif, Judas, qui s'est ensuite converti à la chrétienté. Cette légende fut rejetée à Byzance

(Sozomenus, loc. cit.), mais en Occident elle diffère de ces-ci, et raconte comment la relique fut découverte grâce à un juif, Judas, qui s'est ensuite converti à la chrétienté. Cette légende fut rejetée à Byzance (Sozomenus, loc. cit.), mais en Occident elle devint à fur et à mesure la version de l'invention la plus célébrée : voir Drijvers, Helena Augusta (1992), p. 165-180. Pour un sommaire général des sources écrites, voir Cronnier, Les inventions de reliques, p. 125, n. 3. Sur ce sujet aussi, l'excellent ouvrage de P. Maraval, Lieux saints et pèlerinages d'Orient (IV^e-VII^e siècle) (Paris, 1985), p. 97, 234-235, 251-257.

7. Procope, La Guerre des Perses, II.11, Procopius of Caesarea, History of the Wars. Loeb Classical Library 48, 81, 107, 173, 217 (5 vols, Cambridge MA, 1914-1928, éd. Harvard University Press), Vol. 1, The Persian War, p. 354-359; Evagrius Scholasticus, Historia Ecclesiastica, IV. 26, PG 86/2, coll. 2743-2746. Voir aussi Maraval, Lieux saints, p. 346.
8. P. Frankopan, The First Crusade: The Call from the East (Cambridge MA, 2012, éd. Belknap Press of Harvard University Press), p. 106.
9. Drijvers, « Helena Augusta » (2011), p. 148; Diario della città di Roma di Stefano Infessura scribasenato, éd. O. Tommasini (Rome, 1890, éd. Forzani E.C. Tipografi del Senato), p. 270.
10. F. Bella, C. Azzi, « C14 Dating of the Titulus Crucis », Radiocarbon 44/3 (2002), p. 685-689: ici p.688. Itinerarium Egeriae 37.1-4, éd. A. Francheschini, R. Weber, CCSL 175 (2 vols, Turnhout, 1965, éd. Brepols), vol. I, p. 80-81; Antonin de Plaisance, Itinerarium XX, trad. J. Wilkinson, Jerusalem Pilgrims before the Crusades (Warminster, 2002, éd. rev. Aris & Phillips), p. 139.
11. Voir Drijvers, « Helena Augusta » (2011), p. 148.
12. Albert of Aachen, Historia Ierosolimitana: History of the Journey to Jerusalem, trad. et éd. S. Edgington, VI.38, (Oxford, 2007, éd. Clarendon Press), p. 450-453; Raymond d'Aguilers, Historia francorum qui ceperint Jerusalem, trad. J. Hill et L. Hill (Philadelphia, 1968, éd. American Philosophical Society), p. 154.
13. Jacques de Vitry, éd. R. Huygens, Les Lettres de Jacques de Vitry (1160/1170-1240), évêque de Saint Jean d'Acre (Leiden, 1960, éd. Brill), p. 124-125.
14. J. Wilm, « Die Wiederherstellung der Limburger Staurothek », Das Münster. Zeitschrift für christliche Kunst und Kunstwissenschaft 8 (Regensburg, 1955, éd. Schnell et Steiner), p. 234-240: ici p. 238.
15. H. Klein, « Eastern Objects, Western Desires: Relics and Reliquaries between Byzantium and the West », Dumbarton Oaks Papers 58 (2004), p. 283-314: ici p. 295, n. 70.
16. C. García de Castro, « Cruz de la Victoria », dans éd. C. García de Castro Valdés, Signum Salutis, Cruces de orfebrería de los siglos V al XII (Oviedo, 2008, éd. KRK ediciones), p. 157-165; A. García Álvarez-Busto, I. Muñiz López, Arqueología Medieval en Asturias (Gijón, 2010, éd. TREA), p. 49.



Triptyque de la Sainte Croix de Liège (© José Mascart).

17. P. Argenti and H. Rose, The Folklore of Chios (Cambridge, 1949, Cambridge University Press), vol. I, p. 272, n. 3.
18. A. van Yperselle de Strihou, Le trésor de la Cathédrale des Saints Michel et Gudule à Bruxelles (Bruxelles, 2000, éd. Cathédrale de Bruxelles), p. 35-43.
19. Pour une étude approfondie, voir A. Frolow, Les reliquaires de la Vraie Croix. Archives de l'Orient Chrétien 8 (Paris, 1965, éd. Institut français d'études byzantines).
20. Pour les sources principales, voir n. 6.
21. Itinerarium Egeriae 37.1-4, CCSL 175, vol. I, p. 80-81.
22. Selon Nicéphore, Patriarche de Constantinople, la relique resta enfermée à clef dans sa châsse pendant son enlèvement par les Perses, et fut seulement ouverte par le patriarche de Jérusalem lors du retour de la relique en 630. Voir Nikephoros, Patriarch of Constantinople, Short History, XVIII, trad. et éd. C. Mango (Washington, 1990, éd. Dumbarton Oaks), p. 66-67.
23. Procope, La Guerre des Perses, II.11, p. 354-357; Adomnanus, De locis sanctis, III.3, éd. L. Bieler, CCSL 175 (Turnhout, 1965, éd. Brepols), p. 228-229.
24. Alexandre le Moine, Historiographia : Historicum encomium de inventione pretiosae et vivificae crucis, PG 87.3, coll. 4075-88 : ici coll. 4080-4081. C. Hahn, Strange Beauty : Issues in the Making and Meaning of

- Reliquaries, 400 – circa 1204 (University Park, 2012, éd. Penn State University Press), p. 80, n. 27.
25. Sacrorum Conciliorum Nova et Amplissima Collectio, éd., G. Mansi, 53 vols. (Paris, 1901–27, éd. H. Welter), Vol. XIII, p. 751 (Canon VII).
 26. J. Izzo, *The Antimension in the Liturgical and Canonical Tradition of the Byzantine and Latin Churches* (Rome, 1975, éd. Antonianum), p. 27-32.
 27. Un exemple serait l'autel portatif de la comtesse Gertrude au Art Museum de Cleveland (Etats-Unis), un œuvre ottonien datant de vers 1045.
 28. Voir, par exemple, Eusèbe, *Vita Constantini*, III.49, GCS 7/1, p. 98.
 29. *Liber Pontificalis*, trad. et éd. L. Duchesne, *Le Liber Pontificalis. Texte, introduction et commentaire* (2 vols, Paris, 1886, 1892, éd. E. Thorin), vol. 1, XXXIV, p. 176, 178.
 30. C. Milner, « 'Lignum Vitae' or 'Crux Gemmata' ? The Cross of Golgotha in the Early Byzantine Period », *Byzantine and Modern Greek Studies* 12 (1996), p. 77-99.
 31. La décoration de l'église de la Résurrection par Constantin, en or et pierres précieuses, est signalée par Eusèbe, *Vita Constantini*, III.40, p. 94-95. Constantin avait déjà ordonné que son étendard militaire, le labarum, fût produit en forme de croix dorée et décorée de pierres précieuses. Eusèbe, *Vita Constantini*, I.30-31, p. 21-22.
 32. Rome: *Liber Pontificalis*, vol. 1, XLVIII, p. 242; *Liber Pontificalis*, vol.1, LIII, p. 261; S. Gregorii Magni *Registrum Epistularum*, CCSL 140-140A, Epistula IX, p. 810; Jérusalem: *Vie grecque de sainte Marthe mère de Syméon*, LVIII-LIX, trad. et éd. P. Van de Ven, *La vie ancienne de S. Syméon le Jeune, 521-592* (2 vols, Bruxelles, 1962-1970, éd. Société des Bollandistes), vol. 2, p. 296-312: 302-303. Constantinople : *Vie de Théodore de Sykéon*, trad. et éd. A.-J. Festugière (2 vols, Brussels, 1970, éd. Société des Bollandistes), vol. 1, CXXVIII.
 33. J. Cotsonis, *Byzantine Figural Processional Crosses* (Washington D.C., 1994, éd. Dumbarton Oaks), p. 8-11. H. Klein, « Constantine, Helena, and the cult of the True Cross in Constantinople », dans éd. J. Durand, B. Flusin, *Byzance et les reliques du Christ* (Paris, 2004, éd. Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance), p. 31-59: ici p. 36.
 34. Theodore Lector, *Theodoros Anagnostos Kirchengeschichte*, éd. G.C. Hansen, GCS 3 (Berlin, 1971, éd. Akademie Verlag), p. 13.
 35. Baudonivia Pictaviensis, *Vita S. Radegundis*, II. 16, dans *Scriptores rerum Merovingicarum*, éd. B. Krusch (7 vols, Hannover, 1884-1920, éd. Impensis Bibliopolii Hahniani) vol. 2, p. 388.
 36. C. Hahn, *Strange Beauty*, p. 73.
 37. Theophylact Simocatta, *Historiae*, éd. C. de Boor, rev. P. Wirth (Stuttgart, 1972, éd. Teubner), p. 73-74.
 38. Voir, par exemple, la petite boîte en argent découverte à Jabulkovo en Bulgarie (Constantinople ou Asie Mineure, 350-400), décorée d'une image estampillée des deux bustes opposés de Constantin et Hélène, de chaque côté d'une crux gemmata central: A. Minchev, *Early Christian reliquaries from Bulgaria (4th- 6th century AD)* (Varna, 2003, éd. Stalker), p. 37, no. 25.
 39. Jean Chrysostome, *Quod Christus sit Deus*, PG 48, coll. 826-827 (vers 386/7) parle de petits éclats du Bois serts dans de l'or. Ces phylactères du Saint Bois pouvaient prendre diverses formes. Un exemple du V^e/VI^e siècle, une croix pectorale en or, fut découverte à Rome sur la poitrine d'un mort dans une tombe près de Saint Laurent-hors-les-murs. Elle est maintenant aux Musées du Vatican (Inv. Nr. M.S. 1101); Byzanz. *Die Macht der Bilder. Ausst. Hildesheim, Dom-Museum*, éd. M. Brandt, A. Effenberger (Hildesheim, 1998, éd. Staatliche Museen zu Berlin Preussischer Kulturbesitz), p. 31. En même temps, on portait aussi autour du cou, comme de nos jours, des croix ordinaires semblables sans doute à celle en bois bordée de bronze, datant du VII^e siècle, trouvée dans des fouilles à Jérusalem et conservée au Musée d'Israël à Jérusalem (Inv. Nr. IAA 1997-9004): Y. Israeli, D. Mevorah, *Cradle of Christianity*. Weisbord Exhibition Pavilion, Spring



- 2000-Winter 2001 (Jérusalem, 2000, éd. Israel Museum), p.140.
40. Grégoire de Nyssa, *Vita S. Macrinae*, PG 46, col. 939. Il semble qu'il était normal d'enterrer de tels objets auprès de leurs propriétaires, comme à Saint Laurent à Rome (n. 33), ou bien, comme dans le cas de Grégoire de Nyssa, qu'ils passent aux proches du décedé.
 41. La tradition rapportée par Grégoire de Nyssa (loc. cit.), à savoir qu'une croix sur un reliquaire indiquait qu'il contenait une relique du Saint Bois, semble avoir été abandonnée au fur et à mesure, puisque plusieurs reliquaires décorés d'une croix n'en contiennent pas mais seulement des fragments d'os. Ainsi la petite cassette en or du V^e ou VI^e siècle, découverte à Pula en Croatie, dont le couvercle est décoré d'une croix centrale, ne contenait que deux parcelles d'os. Elle est aujourd'hui conservée au Kunsthistorisches Museum de Vienne, Autriche (Inv. Nr. Antikensammlung, VII 761). K. Weitzmann, *Age of Spirituality: Late Antique and Early Christian Art, Third to Seventh Centuries* (New York, 1979, éd. Metropolitan Museum of Art), p. 630.
 42. A. Grabar, *Ampoules de Terre Sainte (Monza, Bobbio)* (Paris, 1958, éd. C. Klincksieck); G. Vikan, *Byzantine Pilgrimage Art* (Washington D.C., 1982, éd. Dumbarton Oaks).
 43. B. Pitarakis, *Les croix-reliquaires pectorales byzantines en bronze* (Paris, 2006, éd. Picard), p. 109-119, p. 203.
 44. *Regestes des Actes du Patriarcat de Constantinople*, éd. V. Grumel, J. Darrouzès, V. Laurent (7 vols, Leuven, 1972-1991, éd. Peeters), Vols. 2-3. *Les Actes des Patriarches II-III: Les Regestes de 715 à 1206*: p. 39-40, no. 382 and p.147, no. 554. Reproduit dans Klein, « Eastern objects », p. 292, n. 52 and n. 54.
 45. *Annales Fuldenses*, éd. G. H. Pertz, MGH, SS I (Hannover, 1826, 1976, éd. Impensis Bibliopolii Hahniani), p. 384.
 46. A. Frolow, *La relique de la vraie Croix, recherches sur le développement d'un culte*. *Archives de l'Orient Chrétien* 7 (Paris, 1961, éd. Institut français d'études byzantines), p.86; Klein, « Eastern Objects », p. 293, propose que le Talisman de Charlemagne au trésor de la cathédrale de Reims, supposé être un reliquaire byzantin offert par l'empereur Basil en 872, serait en fait une imitation occidentale d'un œuvre orientale. Son analyse scientifique pourrait apporter un éclairage sur cette question.
 47. D. Krueger, « The religion of relics in Late Antiquity and Byzantium » in éd. M. Bagnoli, *Treasures of Heaven: saints, relics and devotion in medieval Europe* (Londres, 2010, éd. British Museum Press), p. 5-17: ici p. 12-13.
 48. B. Baert, *A Heritage of Holy Wood: The Legend of the True Cross in Text and Image* (Leiden, 2004, éd. Brill), p. 80-82.
 49. Ph. George, « De l'interdisciplinarité : à propos du triptyque de la Sainte Croix à Liège », dans M. Jurkovic (éd.), « De la passion à la création. Hommage à Alain Erlande-Brandenburg », coll. *Dissertationes & Monographiae* 9, International Research Center For Late Antiquity and The Middle Ages. Motovun, University of Zagreb, 2017, p. 109-116.
 50. H. Westermann-Angerhausen, « Das ottonische Kreuzreliquiar im Reliquientriptychon von Ste. Croix in Lüttich », dans *Wallraff-Richartz Jahrbuch XXXVI* (1975), p. 7-22. La croix mesure 63 mm. de haut sur 50 de large.
 51. Voir Klein, « Eastern objects », 290-291. Par exemple, Robert II reçut de l'empereur de Byzance Constantin VIII (1025-1028) une relique de la Sainte Croix par l'intermédiaire de l'évêque Ulrich d'Orléans (1021- 1035), selon Raoul Glaber, *Historiarum Libri quinque* (Oxford, 1989, éd. N. Bulst), IV.19, p. 202.
 52. Ph. George, « La Sainte Croix à Liège au XI^e siècle », dans *Mélanges Marie-Madeleine Gauthier*, *Bollettino d'Arte, Studi di Oreficeria* (Rome, 1996), p. 39-48 (Supplemento al n. 95), p. 40. p.688.
 53. La première couronne reliquaire dont la date est connue contient, avec à-propos, une relique de la Couronne d'Épine. Elle est conservée au Trésor de la Cathédrale Saint-Aubain (Musée Diocésain de Namur) et aurait été faite pour abriter deux épingles de la Couronne d'Épines données par l'empereur latin de Byzance, Henri I, à son frère Philippe, marquis de Namur, vers 1206. Il est donc possible que ce style soit d'origine occidentale liée non pas au Saint Bois mais à la Couronne d'Épine. Cela étant, il est néanmoins possible que des couronnes reliquaires aient existé auparavant à Byzance, comme l'indique l'ancienne tradition selon laquelle l'impératrice Hélène aurait inséré une relique des Saints Clous dans le casque ou la couronne de son fils, Constantin I, ou encore celle de la Couronne de Fer de Lombardie, un objet de style byzantin qui aurait été fabriquée sur ordre de la reine Theodelinda au VI^e siècle.